

République Française
Liberté – Egalité – Fraternité

COMMUNE DE CAURO

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 MAI 2024 A 18H30

Nombre de membres en exercice : 14

Présents : 10

Absents : 4

dont représentés : 2

Suffrages exprimés : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de la convocation :

26 avril 2024

Délibération affichée en mairie

le : 7 mai 2024

Télétransmission au contrôle de

légalité le : 7 mai 2024

Accusé réception reçu

le :

L'an deux mil vingt-quatre, le trois mai à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Cauro étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Pascal LECCIA.

Présents :

Pascal LECCIA, Paul BERNARDI, Marina EVANGELISTI, Camille ROSSI, Marie-Françoise MASSEI, Lucette AMARO-CAPITAO, Antoine ANTONA, Simon FIDELI, Raphaël PIERRE-BIANCHETTI, Patrick RINIERI

Absents :

Hélène AUBRY (procuration à Pascal LECCIA), Barbara CASINI, Elodie MARSILJ-PELLICCIA, Fabienne PERALDI (procuration à Marie-Françoise MASSEI)

Secrétaire de séance : Raphaël PIERRE-BIANCHETTI

Délibération n°003-007-2024 : Création d'un poste d'ATSEM principal de 1^{ère} classe à temps complet

Suite à la démission d'un agent de la crèche « Vèculu di Cavru », un poste d'Adjoint d'animation est désormais vacant.

La personne dont la candidature a été retenue pour reprendre le poste est titulaire du grade d'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles (ATSEM) principal de 1^{ère} classe. Il nous appartient donc de créer le poste pour permettre à cet agent d'être recruté par voie de mutation.

Le Maire propose de conserver le poste d'Adjoint d'animation vacant dans le tableau des effectifs.

Ayant entendu l'exposé du Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ✓ **CREE** un poste d'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles (ATSEM) principal de 1^{ère} classe à temps complet (35/35^e) à compter du 1^{er} août 2024
- ✓ **COMPLETE** le tableau des effectifs en ce sens
- ✓ **CHARGE** le Maire de procéder à la déclaration de création du poste et à la nomination afférente

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme

Le Maire,

Pascal LECCIA

